



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL HOULLE – MORINGHEM – MOULLE

TOUSSAINT 2026

L'ALSH fonctionnera du 19 au 30 octobre 2026 inclus de 9 h 30 à 17 h 30 sans interruption (fréquentation à la journée et repas obligatoire). Une garderie sera assurée (sur réservation lors de l'inscription) le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30.

L'inscription se fait à la semaine.

Il est ouvert aux enfants âgés de 4 à 13 ans domiciliés prioritairement dans les communes de HOULLE – MORINGHEM et MOULLE. Toutefois si des places restent disponibles, les enfants des autres villages seront accueillis avec grand plaisir.

Inscription **au plus tard le jeudi 1er octobre** (aucune inscription ne sera acceptée après cette date) / **Dossier à déposer en Mairie de HOULLE uniquement**. L'inscription des enfants résidant à l'extérieur de l'intercommunalité ne pourra être validée que si des places sont encore disponibles.

Les enfants seront encadrés par des personnes diplômées B.A.F.A ou équivalent.

Tarifs d'inscription :

N.B. : Règlement par chèque uniquement

Tarifs d'inscription :

	Enfants de HOULLE – MORINGHEM – MOULLE		Enfants domiciliés à l'extérieur	
	QF inf. à 850	QF 850 € et +	QF inf. à 850	QF 850 € et +
pour les 2 premiers enfants	40 € / enfant / semaine	46 € / enfant / semaine	50 € / enfant / semaine	55 € / enfant / semaine
à partir du 3ème enfant	38 € / enfant / semaine	44 € / enfant / semaine	47 € / enfant / semaine	52 € / enfant / semaine

Garderie – Tarifs d'inscription

	Enfants de HOULLE - MORINGHEM – MOULLE et enfants de l'extérieur			
	MATIN		SOIR	
	QF inf. à 850 €	QF 850 € et +	QF inf. à 850 €	QF 850 € et +
Pour les 2 premiers enfants	2 €	3 €	1 €	2 €
A partir du 3ème enfant	1.50 €	2.50 €	0.50 €	1.50 €

Merci de bien vouloir compléter le tableau au verso du document (**attention : si vous n'inscrivez pas votre enfant lors de l'établissement du dossier, il ne pourra pas bénéficier du service de garderie**)

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
HOULLE – MORINGHEM – MOULLE
TOUSSAINT 2026
Bulletin d'inscription

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone domicile : Portable :

Adresse électronique : @

N° allocataire CAF ou MSA : CAF ou MSA de :

Profession du père :

Employeur : Téléphone :

Profession de la mère :

Employeur : Téléphone :

- déclare inscrire le(s) enfant(s) :

	NOM	PRENOM	Date de naissance	Bénéficiaire AEEH (1)	Semaine du 19 au 23 octobre (1)	Semaine du 26 au 30 octobre (1)
1						
2						
3						
4						
5						

GARDERIE (1)	PRENOMS				
	1	2	3	4	5
Lundi 19/10 matin					
Lundi 19/10 soir					
Mardi 20/10 matin					
Mardi 20/10 soir					
Mercredi 21/10 matin					
Mercredi 21/10 soir					
Jeudi 22/10 matin					
Jeudi 22/10 soir					
Vendredi 23/10 matin					
Vendredi 23/10 soir					
Lundi 26/10 matin					
Lundi 26/10 soir					
Mardi 27/10 matin					
Mardi 27/10 soir					
Mercredi 28/10 matin					
Mercredi 28/10 soir					
Jeudi 29/10 matin					
Jeudi 29/10 soir					
Vendredi 30/10 matin					
Vendredi 30/10 soir					

- atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ALSH Intercommunal.

Fait le :

Signature :

(1) Cocher la case correspondante

N'oubliez pas de vous munir de votre attestation C.A.F. (avec Q.F.), de votre règlement et de votre attestation d'assurance le jour de l'inscription.